



# PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction de services du cabinet Service des sécurités

### Déclaration d'un lâcher de ballons (1) Déclaration d'un lâcher de lanternes célestes (1) (1) Rayer la mention inutile

À adresser par courrier ou courriel au minimum 1 mois avant la date de l'évènement à :

Préfecture de la Mayenne  
Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure  
46 rue Mazagran – CS 91507 – 53015 LAVAL CEDEX  
Tél: 02.43.01.50.21  
Mail: [pref-reglementation-generale@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-reglementation-generale@mayenne.gouv.fr)

1) Identité de l'organisateur	
Nom et prénom ou raison sociale	
Pour les personnes morales : nom et prénom du représentant légal	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Téléphone	
Mail (à indiquer obligatoirement)	
2) Renseignements concernant le lâcher de ballons/lanternes	
Date	
Heure (début et fin)	de _____ à _____
Type de manifestation (mariage, fête de l'école...)	
Lieu (adresse précise)	
Ville	
Code postal	
Nombre de ballons/lanternes	
3) Personne présente durant toute la durée du lâcher de ballons/lanternes	
Nom et prénom	
Téléphone (portable)	

#### 4) Engagement du déclarant

Les mesures de sécurité suivantes doivent être respectées :

- les ballons seront biodégradables et devront impérativement être gonflés à l'aide d'un mélange gazeux composé de gaz inerte (hélium) à l'exclusion de tout autre gaz inflammable ;
- Les bouteilles contenant les mélanges gazeux seront marquées aux couleurs conventionnelles des gaz qu'elles contiennent et pourvues d'étiquettes portant la mention « gaz destiné au gonflage des ballons baudruches » et entreposées hors d'atteinte des enfants ;
- les ballons devront être constitués d'une enveloppe non réfléchissante pour les radars, d'un volume inférieur à 50 litres (dm<sup>3</sup>), sans charge utile solide autre qu'une carte de correspondance et sans apport de pièce métallique ;
- les ballons ne devront pas être reliés ensemble et devront être lâchés par paquets de 50 ballons maximum, espacé de 5 minutes ;
- les lanternes devront être 100% biodégradables et dépourvues de structure métallique.

Je soussigné(e) Nom : ..... , Prénom : ..... , auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus, reconnais avoir pris connaissance des mesures de sécurité rappelées ci-dessus et m'engage à les respecter.

Fait à		Le :	
Signature			

#### 5) AVIS DU MAIRE

**Avis** du maire de la commune sur le territoire de laquelle est prévu le lâcher de ballons ou de lanternes :

.....  
.....

Date et signature du maire, cachet de la mairie

**L'avis du maire de la commune sur le territoire de laquelle aura lieu le lâcher de ballons ou de lanternes doit obligatoirement figurer sur la présente déclaration.**

#### 6) DECISION DU PREFET

FAVORABLE

Le

DEFAVORABLE

Pour information, la décision du préfet tiendra compte des préconisations de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et des conditions climatiques dans le département.

**La décision sera communiquée en copie au maire de la commune concernée ainsi qu'aux forces de l'ordre.**